



« Les Desbandás actuelles. Actions à intégrer dans notre programme »

### Antonia Franco Muñoz

Ont participé à cette table ronde :

Francisco Checa (modérateur), Eva Diez Peralta, Spitou Mendy, Mohamed Rida Ben Zaza et Antonia Franco (rapporteuse)

Aujourd'hui, nous nous sommes penchés sur le bilan et l'évaluation de la gestion des frontières et des flux migratoires de l'Union européenne et des pays tiers limitrophes.

Avec Eva Diez Peralta, nous avons analysé les processus migratoires dans le contexte de la pandémie actuelle et la manière dont, ces derniers temps, les flux migratoires n'ont pas été entravés.

Nous avons examiné comment les tensions économiques ont conduit à une crise des droits de l'homme et dans quelle mesure les conséquences de tous ces défis migratoires ont été amplifiées par la fermeture des frontières terrestres et maritimes. Des ports ont été fermés comme à Malte, en Italie et en Espagne, et la réception des demandes d'asile a été suspendue en Espagne.

Si l'on se concentre sur la Méditerranée centrale et orientale, où les frontières et la sécurité sont contrôlées en permanence, la situation des processus migratoires est très similaire et n'évoluera pas beaucoup.

Nous constatons des évolutions des flux migratoires, comme c'est le cas actuellement avec la réouverture de la route des Canaries, où depuis le début de l'année, les arrivées ont augmenté en raison de stratégies géopolitiques et politiques.

En ce qui concerne la gestion des frontières de l'Union européenne, la violation des droits fondamentaux est manifeste. Il en est de même concernant la manière dont les frontières ont été redessinées, interceptant et retenant des individus, comme en témoignent les expulsions immédiates.

Et pour ce qui est de l'aspect préventif, aux frontières, il a été expliqué comment des arrivées ont été évitées, et ce, de manière toujours plus opaque.

Les aspects fondamentaux des politiques européennes :

- Les droits des individus sont restreints.
- Les opérations de sauvetage et le débarquement dans un port sûr deviennent opaques. En raison de l'assentiment et de l'inaction des États européens, les ONG qui agissent sont criminalisées.
- La coopération avec des pays tiers.
- La militarisation de la Méditerranée.

Spitou a clairement souligné la nécessité de faire tomber toutes les barrières et pas seulement celles des frontières. Il a appelé à une véritable liberté de circulation pour tous, tant pour les personnes qui possèdent des papiers que pour celles qui n'en ont pas. Il s'agit également de faire tomber les barrières dans les milieux professionnels, éducatifs et sociaux.

L'invisibilité des migrants doit cesser et les obstacles à la coexistence doivent être dépassés.

Et enfin, il faut faire tomber les barrières de la coexistence et du concept d'identité entre la population migrante et la population native.

Reda Ben Zaza, nous a emmenés dans le Rif pour découvrir de près les problèmes de cette région du nord du Maroc. Et il nous a raconté le moment il a dû tout quitter (son travail, sa famille) et s'enfuir « avec ce qu'il avait sur le dos ». Cette « desbandá » qu'il a été forcé de vivre pour des raisons politiques. Il a également relaté comment le roi du Maroc avait mobilisé pas moins de 60 000 membres des forces de l'ordre pour mener une répression contre le peuple rifain.

Il nous a expliqué que toute demande sociale, telle qu'une université, est refusée par les autorités marocaines.

Enfin, il nous a raconté comment les forces de police maltraitent le peuple rifain, en le torturant et en violant sans cesse les droits de l'homme.

Antonia Franco a exposé le coût de la militarisation des frontières pour les contribuables de l'Union européenne. Elle a évoqué la manière dont cette militarisation est menée, les moyens mis en œuvre et les entreprises qui remportent les appels d'offres dans la frontière sud, plus précisément en Méditerranée occidentale, ainsi que le soutien au Commandement unique qui contrôle cette partie de la Méditerranée avec l'appui de Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes.

Entre 2006 et 2017, les dépenses engagées dans le cadre de la militarisation se sont élevées à 676,4 millions d'euros. Entre 2010 et 2019, elles s'élevaient à 994,4 millions et entre 2020 et 2027 elles sont estimées à 11 270 millions d'euros.

Toutes ces dépenses sont engagées par des entreprises financées par l'argent de tous les contribuables et qui, de manière pernicieuse, figurent également parmi les principaux trafiquants d'armes européens au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en contribuant aux conflits à l'origine des migrations forcées.

En conclusion, la migration des êtres humains est un phénomène mondial, présent à toutes les périodes de l'histoire et aux quatre coins de notre planète, mais aujourd'hui, nous nous sommes concentrés sur la Méditerranée centrale et occidentale. Nous avons vu comment les droits des migrants étaient restreints et pour ce faire, comment des changements de la législation européenne qui régit les déportations étaient négociés dans le but de minimiser les droits des personnes et d'augmenter le pouvoir des États.

Avec les bases de données biométriques, dont nous avons également parlé aujourd'hui, leur objectif principal est de disposer de données facilement accessibles sur tous les ressortissants étrangers. Ces changements sapent les principes fondamentaux de la protection des données et augmentent les risques de discriminations éthiques.

L'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) a contribué à l'expulsion de plus de 50 000 personnes depuis 2007 en Espagne et entend poursuivre dans cette voie.

Les abus commis lors des opérations coordonnées par Frontex sont bien connus. Les mécanismes de sauvegarde et de contrôle existants sont faibles et manquent d'indépendance. Divers médias et organisations de défense des droits de l'homme accusent Frontex d'être complice d'opérations maritimes d'« expulsions immédiates » et d'actions illégales qui mettent en danger la vie des réfugiés qui tentent de rejoindre l'Europe.

Nous sommes passés d'une Europe d'intégration à une Europe de dissolution, qui externalise et désintègre, au sein de laquelle les droits disparaissent, les frontières se ferment et les habitants de pays extracommunautaires n'ont pas le droit de circuler, dans le non-respect des principes qui constituent le fondement des traités constitutionnels de l'Union européenne.

Les expulsions immédiates sont admises en Espagne bien que la CEDH ait condamné cette pratique ; il est permis à certains pays d'installer des kilomètres de concertinas à leurs frontières ; il est toléré qu'à l'époque, les réfugiés syriens aient été accueillis avec des gaz et expulsés sans possibilité de faire valoir la protection internationale à laquelle ils étaient en droit de prétendre...

Toutes ces dérives font que l'Europe cesse d'être un espace de droit et de protection de la dignité humaine, ainsi qu'un lieu d'incitation à la fraternité et de respect entre les peuples. Une Europe de plus en plus fermée, moins solidaire et plus éloignée des valeurs à l'origine de sa création.